

Cosmétique

hebdo

L'information hebdomadaire des Professionnels de la Beauté

RÉGLEMENTAIRE

La sécurité, encore et toujours

Le Congrès Parfums & Cosmétiques/ Enjeux réglementaires de la Cosmetic Valley à Chartres a remis en évidence l'obsession de la sécurité. Elle justifie chaque initiative de l'industrie et des autorités réglementaires. Avec, à la clef, une pression croissante sur les acteurs de la filière.

■ **FUTUR RÈGLEMENT EUROPÉEN**, Reach, 7^e amendement de la Directive, affichage environnemental, recommandation pour les cosmétiques destinés aux moins de trois ans, Système global harmonisé (GHS), Règlement CLP (Classification, Etiquetage et Emballage), Règlement Biocides, 44^e amendement Ifra... Les sujets d'actualité ne manquent pas ! Mais comme l'a rappelé Philippe Masson, PDC d'Evic International et co-animateur de la seconde journée du congrès : «La sécurité du consommateur en aval est la seule raison de nos travaux. L'exigence réglementaire n'en est que la conséquence et non la finalité». De fait, dans la cosmétique (contrairement aux médicaments), il ne s'agit pas d'évaluer le rapport risque/bénéfice, mais bien de tendre vers le risque zéro.

Cet objectif ultime de «ne pas nuire à la santé humaine» (article 2 de la Directive) a conduit le législateur européen à renforcer le rôle de l'évaluateur de la sécurité et à instaurer une véritable cosmétovigilance dans le futur Règlement. De même, les exigences de Reach visent à protéger la santé humaine (entre autres), même si l'Echa (Agence européenne des produits chimiques), en charge de son application, est

bien consciente que la complexité du texte risque d'entraîner la disparition de certaines substances pour des raisons économiques et non toxicologiques... «2010 sera une année d'enfer à la fois pour l'industrie et pour l'Agence», a prévenu Laurence Hoffstadt, scientific officer (Unité Enregistrement) à l'Echa, venue d'Helsinki pour présenter l'état d'avancement de Reach. En effet, la première phase d'enregistrement des substances se terminera le 30 novembre 2010 et pour l'instant 20% seulement des forums ont déclaré un lead registrant... Un retard clairement lié à la difficulté de fonctionnement et au coût des forums.

En parallèle, les acteurs de la cosmétique doivent continuer leurs efforts pour trouver des méthodes alternatives aux tests sur animaux (interdiction totale en 2013), mais aussi se préparer aux futures obligations de l'affichage environnemental (janvier 2011, dû au Grenelle de l'environnement), du Règlement CLP (2010 pour les substances et 2015 pour les mélanges), tout en continuant à s'adapter à chaque nouveau standard Ifra... De quoi s'occuper donc.

La charge financière liée à toutes ces obligations actuelles va être énorme pour les fournisseurs. Pour Eric Perrier, président de LVMH Recherche, elle devra donc être partagée : «Une relation durable entre fournisseurs et fabricants est nécessaire». C'est d'ailleurs l'une des conséquences de Reach, qui va obliger les acteurs à communiquer tout au long de la *supply chain*. Reste à savoir ce que le consommateur final perçoit de ces efforts, à une époque où le «risque médiatique» fausse la donne.

CLAIRE THÉVENIN

ET AUSSI...

PAROLE D'EXPERT :
eBay, courtier
ou hébergeur ?
page 4.